



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 5 octobre 2020, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- M. Martin Lavoie concernant la propriété située au 106, av. des Joyaux à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, d'autoriser un deuxième garage sur la propriété alors que le nombre maximal de garage détaché du bâtiment principal stipulé à l'article 7.3 du règlement de zonage n° 09-02 est d'un seul.
- M. Daniel Rivard et 9326-6617 Québec inc. concernant les propriétés situées au 12 et 14, rue Joncas à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre le lotissement de deux lots projetés avec une profondeur réduite de 35,66 mètres sur les lots 5 739 803 et 5 741 488, comparativement aux 45 mètres exigés à l'article 3.2.1 du règlement de lotissement n° 09-03

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 11 septembre 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière